



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Info riverains

Saint-Étienne Métropole se donne l'ambition d'accueillir de grands événements. C'est dans cette logique que notre territoire accueille, samedi 13 et dimanche 14 juillet, une arrivée et un départ d'étape du Tour de France 2019.

COURSE TOUR DE FRANCE 2019 PASSAGE A L'ÉTRAT

Date de la course :
Dimanche 14
juillet 2019

Afin de garantir la sécurité de tous ses habitants et le bon déroulement de l'épreuve, la commune de l'Étrat doit réglementer la circulation et le stationnement.

Stationnement

Le stationnement sera interdit à partir de minuit et jusqu'au passage de la voiture de fin de course :

- Route des Brossettes (Route Départementale 1011)
- Rue de la Résistance (Route Départementale 1011)
- Rue du Onze Novembre (Route Départementale 1011)
- Route de l'Étrat (Route Départementale 1011)

Circulation

La circulation sera interdite à partir de 13h et jusqu'au passage de la voiture de fin de course :

- Route des Brossettes (Route Départementale 1011)
- Rue de la Résistance (Route Départementale 1011)
- Rue du Onze Novembre (Route Départementale 1011)
- Route de l'Étrat (Route Départementale 1011)

**Saint-Étienne
Métropole et la
commune vous
remercient de
votre
compréhension.**

Des déviations seront mises en place. Un arrêté mentionnant les interdictions et restrictions de circulation sera pris par le Président du Département pour les routes

Contact: Commune de L'Étrat – Tél : 04 77 91 31 31